

C.S. n° _____

COUR SUPRÊME DU YUKON

CONFORMÉMENT À LA *LOI SUR LA PRISE DE DÉCISIONS, LE SOUTIEN
ET LA PROTECTION DES ADULTES, L.Y. 2003, ch. 21* (la « Loi »), plus
particulièrement l'*ANNEXE A, LA LOI SUR LA PROTECTION DES ADULTES
ET LA PRISE DE DÉCISIONS LES CONCERNANT, PARTIE 3, TUTEURS
NOMMÉS PAR LA COUR* (« partie 3 »)

DANS L'AFFAIRE D'UNE DEMANDE POUR LA TUTELLE TEMPORAIRE DE

(nom de l'adulte)
connu également sous le nom de : (s'il y a lieu)

AFFIDAVIT DE SIGNIFICATION

Je, _____, de _____,

au Yukon, DÉCLARE SOUS SERMENT CE QUI SUIT :

J'ai SIGNIFIÉ à personne :

à (nom de la personne ayant reçu signification) _____

le (date et heure de la signification) _____

au (adresse complète de signification) _____

(liste des documents signifiés)

- Demande de tutelle temporaire
 Affidavit du requérant de la demande de tutelle temporaire
 Déclaration du tuteur temporaire proposé

annexés et cotés en tant que pièces A, B et C.

FAIT SOUS SERMENT devant moi dans la municipalité de

_____ ,
au Yukon, ce _____ jour de _____

(mois) , _____
(année)

Signature_____
Notaire public dans et pour le territoire du Yukon

C.S. n° _____

COUR SUPRÊME DU YUKON

CONFORMÉMENT À LA *LOI SUR LA PRISE DE DÉCISIONS, LE SOUTIEN
ET LA PROTECTION DES ADULTES, L.Y. 2003, ch. 21* (la « Loi »), plus
particulièrement l'*ANNEXE A, LA LOI SUR LA PROTECTION DES ADULTES
ET LA PRISE DE DÉCISIONS LES CONCERNANT, PARTIE 3, TUTEURS
NOMMÉS PAR LA COUR* (« partie 3 »)

DANS L'AFFAIRE D'UNE DEMANDE POUR LA TUTELLE TEMPORAIRE DE

(nom de l'adulte)

connu également sous le nom de : (s'il y a lieu)

AFFIDAVIT DE SIGNIFICATION
